

COMITE SYNDICAL D'ENERGIE Eure-et-Loir

Mercredi 26 mai 2021

visioconférence



www.energie28.fr

www.infoconso.energie28.fr

www.enercvl.fr

ORDRE DU JOUR

- ❑ **Validation du compte rendu** de la réunion du Comité du 8 décembre 2020
- ❑ **POINTS D'ACTUALITÉ** : participation des collectivités au groupement d'achat d'énergie, point sur la mobilité électrique et la mobilité gaz, statuts d'ENERGIE Eure-et-Loir,
- ❑ **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** : proposition de règlement intérieur,
- ❑ **FINANCES** : comptes administratifs 2020 et proposition d'affectation des résultats,
- ❑ **PRODUCTION D'ENERGIE** : création de sociétés de projets par la SEM EneRCentre-Val de Loire,
- ❑ Questions diverses



Validation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 8 décembre 2020

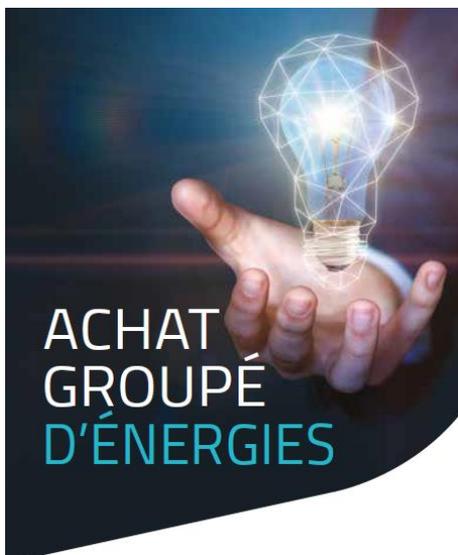
Document mis en ligne sur le site www.energie28.fr

POINTS D'ACTUALITÉ :

- ❖ Participation des collectivités au groupement d'achat d'énergie,
- ❖ Point sur la mobilité électrique et la mobilité gaz,
- ❖ Statuts d'ENERGIE Eure-et-Loir

POINTS D'ACTUALITE : Participation des collectivités au groupement d'achat d'énergies

- Les Syndicats d'Energie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire sont à l'origine de la constitution d'un **groupement de commandes** pour l'achat d'électricité et de gaz naturel.



- Les marchés actuels prendront fin au 31 décembre 2022.
- Il convient à présent de préparer les **prochains contrats à intervenir pour la période 2023-2025** (adhésion au groupement « **PÔLE ENERGIE CENTRE** », établissement de la liste des sites à desservir en électricité et/ou en gaz naturel, sélection d'un bureau d'étude, préparation des appels d'offres ...).

Documents (délibération, convention, mandat) disponibles sur le site www.tecvl.fr rubrique Achat d'énergie

Vous êtes intéressés pour découvrir ou redécouvrir le groupement d'achat d'énergies ? Alors participez aux réunions d'information qui auront lieu en visioconférence.



Vous profitez déjà du service :

- **Lundi 7 juin** de 14h00 à 16h00
- **Mardi 22 juin** de 10h00 à 12h00

Vous souhaitez découvrir le service :

- **Lundi 9 juin** de 10h00 à 12h00
- **Mardi 22 juin** de 14h00 à 16h00

❖ Constat et perspectives :

- **La France compte à ce jour près de 30 000 points de recharge pour véhicules électriques.** Les syndicats d'énergie sont à l'origine de la création d'environ 2/3 de ces infrastructures.
 - **En réponse à l'ambition de l'Etat de parvenir à 100 000 points de charge,** notre Fédération nationale, la FNCCR, s'est mobilisée pour faire passer de 20 000 à 40 000 le nombre de points de charge gérés par les syndicats d'énergie.
- ➡ **Nouvelle phase de déploiement** qui s'amorce et qui devra prendre en compte :
1. les dispositions de la Loi d'Orientation des Mobilités avec la définition d'un schéma directeur de développement des IRVE (d'où une nécessaire clarification entre les interventions des syndicats d'énergies en matière d'IRVE et le rôle dévolu aux futures « autorités organisatrices de la mobilité ») ;
 2. les nouvelles attentes des utilisateurs de véhicules électriques (recours préférentiel à des bornes de charge rapide / bornes de charge accélérée).

❖ Réflexions sur la solution de gestion MODULO



- **Principaux porteurs du déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)**, les Syndicats d'Energie tendent de plus en plus vers une régionalisation de l'exploitation des bornes de recharge (*à l'instar de REVEO en Occitanie qui regroupe aujourd'hui 10 syndicats*).
- **En région Centre-Val de Loire**, le Syndicat Intercommunal d'Energies d'Indre-et-Loire (SIEIL) et le Syndicat intercommunal de distribution d'énergie du Loir-et-Cher (SIDE LC) se sont associés dès 2018 pour créer la société publique locale **MODULO** (**MO**bilités **DU**rables **LO**cales)
- **Avec 700 bornes en gestion**, MODULO constitue le 5^{ème} opérateur public de bornes de recharge.
- **Autres collectivités dans une démarche similaire par rapport à Modulo :** Syndicats d'Energies du Cher et de l'Indre, Département du Loiret.

Réalisation d'un schéma prospectif de stations GNV à l'échelle régionale, née de la volonté de l'Entente Territoire d'Energie Centre-Val de Loire et du Conseil Département du Loiret d'avoir une réflexion et une stratégie régionale sur la mobilité GNV (étude menée en partenariat avec GRDF et GRT Gaz).

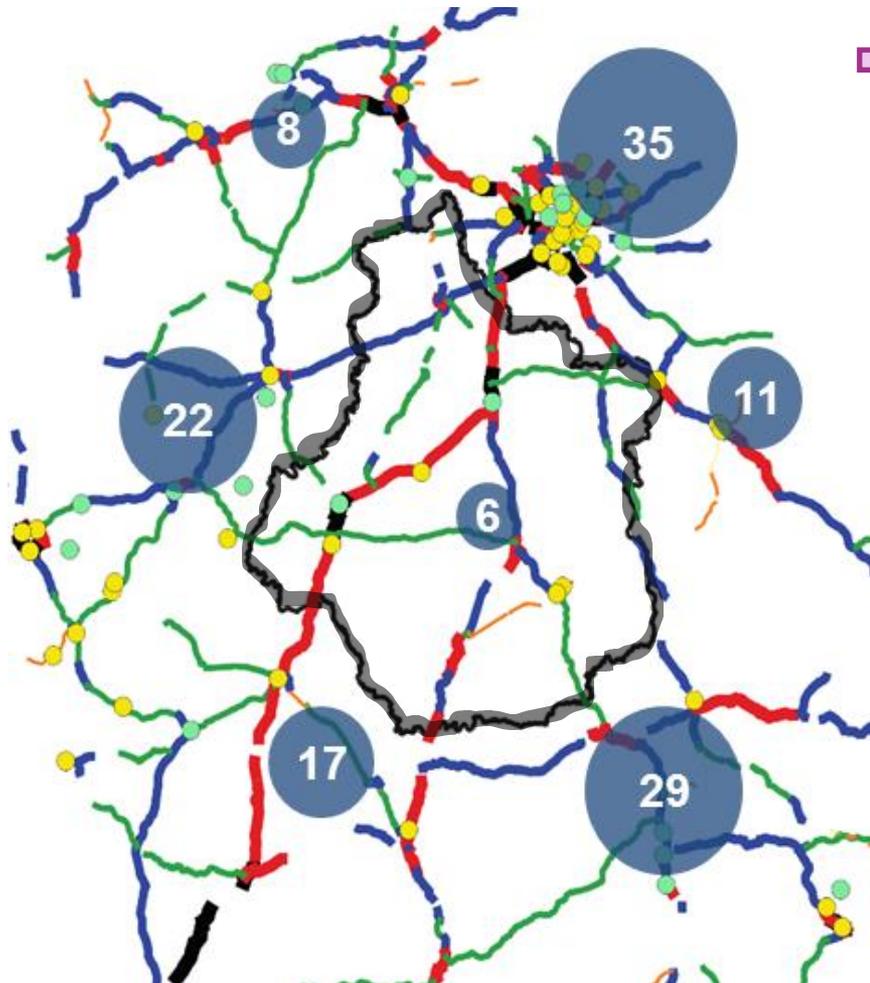
- **Le Gaz Naturel Véhicule (GNV) et bio-GNV : un carburant alternatif principalement destiné aux flottes de poids lourds** (transport de marchandises et de voyageurs), **bennes à ordures ménagères et véhicules utilitaires.**

- **Une baisse significative des polluants atmosphériques :**
 - ≈ 50% pour les Oxydes d'Azote (Nox).
 - ≈ 95% pour les émissions de particules liées aux combustions.

- **Une réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) :**
 - ≈ 10% pour du GNV classique (non-renouvelable).
 - ≈ 80% pour du bio-GNV (issu de la méthanisation).

- **Une utilisation économique :**
 - Coût du kg de GNV en moyenne 20% inférieur au litre de diesel.
 - Avantages fiscaux sur les véhicules.

❖ Stations GNV et situation en région Centre-Val de Loire



⇒ Un différentiel important avec les régions voisines

Légende

Stations GNV

● ouverte

● projet

TMJA 2018 (tous sens confondus)

— 0 - 500

— 500 - 1000

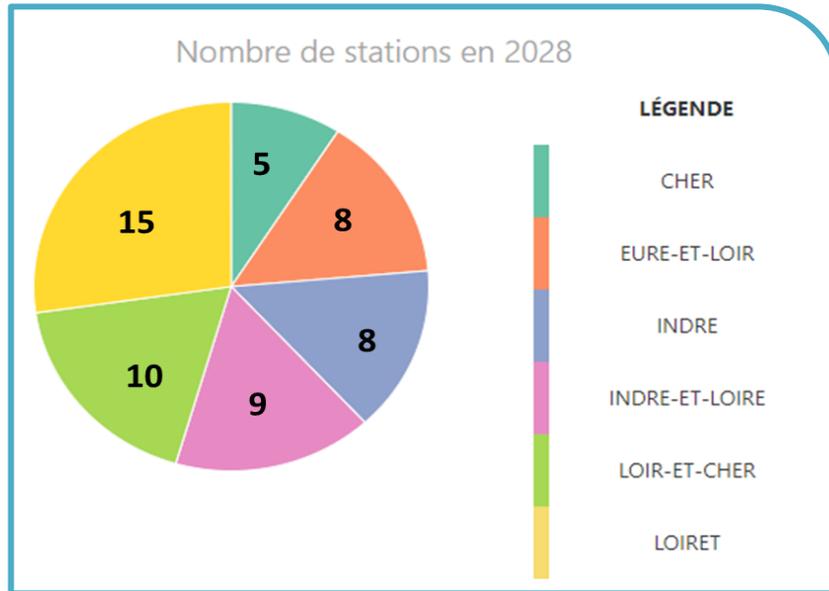
— 1000 - 2500

— 2500 - 5000

— 5000 - 7500

— 7500 - 12098

□ Limites de la région Centre Val de Loire



- Volonté d'amorcer une **réflexion dans chaque département** suite à l'étude régionale.
- Résultats uniquement basés sur des **données macroscopiques** des secteurs du Transport Routier de Marchandises et du Transport Routier de Voyageurs.

➡ **La concrétisation de projets de stations GNV/bio-GNV devra également intégrer des besoins locaux** de flottes captives publiques sous la responsabilité des collectivités locales : transports scolaires, ramassage des déchets, utilitaires de services techniques ...

MAILLAGE LOCAL DE STATIONS D'AVITAILLEMENT GNV/bio-GNV

Proposition d'accompagnement par un bureau d'études & calendrier potentiel



❖ PROBLÉMATIQUES STATUTAIRES POUR L'ACCES AUX COMPÉTENCES OPTIONNELLES

SITUATION D'ENERGIE Eure-et-Loir :

- **Une compétence dite « obligatoire » :**
 - Autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE)

- **Des compétences optionnelles :**
 - Distribution Publique du Gaz,
 - Distribution Publique de chaleur et de froid,
 - Eclairage public (investissements, maintenance, exploitation)?
 - Conseil énergétique (MdE bâtiments publics),
 - Planification énergétique territoriale (PCAET),
 - Infrastructures de recharge pour véhicules électriques.



➤ **Doctrine des services de la Préfecture** : *une commune ou un EPCI ne peut prétendre à une compétence optionnelle qu'à la condition de figurer parmi les collectivités adhérentes à la compétence obligatoire « électricité ».*

➤ **Raisonnement strict** conduisant à des blocages et allant au-delà de la conception de la coopération intercommunale voulue par le législateur :

➡ **CIRCULAIRE GALLAND DU 29 FEVRIER 1988 RELATIVE A LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE**

La circulaire définit une compétence obligatoire comme une compétence :

« ***intéressant l'ensemble*** » ou bien « ***la quasi-totalité des adhérents*** ».

- ✓ Expression qui sous-entend qu'une compétence obligatoire peut « ne pas être exercée par le syndicat pour tous ses membres »

➡ Il est apparu opportun de **s'appuyer sur la volonté du législateur** à travers la loi Galland et de **proposer une modification statutaire** « d'ajustement ».

❖ Les articles 3.2 et 4.3 des statuts d'ENERGIE Eure-et-Loir pourraient être modifiés comme suit :

⇒ Article 3.2 – Compétences optionnelles à la carte

Dans le respect des modalités d'exercice fixées par le comité syndical, le Syndicat peut exercer à la demande ~~de ses membres~~ des communes et EPCI dont le territoire entre dans le périmètre de sa compétence AODE, et en leur lieu et place, diverses compétences optionnelles.

⇒ Article 4.3 – Adhésion et transfert de compétences

En dehors des cas décrits aux articles 4.1 et 4.2 ci-dessus, toute commune ou tout EPCI non-membre du Syndicat dont le territoire entre dans le périmètre de sa compétence AODE peut solliciter son adhésion par délibération de son organe délibérant, en vue du transfert à minima de l'une des compétences pouvant être exercées par le Syndicat, dans le cadre de l'article L.5211-18 du code général des collectivités territoriales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Proposition de règlement intérieur

Document mis en ligne sur le site www.energie28.fr

- **La réglementation en vigueur conduit** ENERGIE Eure-et-Loir à devoir disposer d'un règlement intérieur dans les 6 mois suivant l'installation du Comité syndical.
- **Le contenu du règlement intérieur** est fixé librement par le Comité syndical.
- **Le règlement porte uniquement** sur des mesures concernant le fonctionnement du Comité syndical et du Bureau syndical ou qui ont pour objet de préciser les modalités et les détails de ce fonctionnement.

[Règlement intérieur](#)

FINANCES :

- ❖ Comptes administratifs 2020
- ❖ Proposition d'affectation des résultats

❖ CA 2020 : Budget principal « Services Publics de l'électricité et du gaz »

Section de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A PAYER
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	445 000,00 €	339 057,94 €	30 422,69 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 021 000,00 €	960 406,93 €	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	3 183 300,47 €	2 468 437,14 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 860 615,97 €		
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	712 985,00 €	717 624,55 €	
	TOTAL DES DEPENSES	10 222 901,44 €	4 485 526,56 €	30 422,69 €

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
4 515 949,25 €**

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	PRODUITS A RECEVOIR
013	ATTENUATION DE CHARGES	7 000,00 €	7 164,66 €	
70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE, VENTES (Remboursement de frais par budgets annexes)	697 000,00 €	622 952,65 €	
73	TAXES (taxe communale consommation finale électricité)	5 700 000,00 €	4 755 590,80 €	800 000,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	15 000,00 €	14 992,22 €	
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE (redevances...)	2 666 620,00 €	2 458 546,46 €	131 480,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 500,00 €	
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	171 350,00 €	171 190,72 €	
	TOTAL DES RECETTES	9 256 970,00 €	8 035 937,51 €	931 480,00 €
	Excédent de fonctionnement reporté de N-1 :	965 931,44 €	965 931,44 €	
	TOTAL DES RECETTES CUMULEES	10 222 901,44 €	9 001 868,95 €	

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
9 933 348,95 €**

➡ Solde : 5 417 399,70 €

❖ CA 2020 : Budget principal « Services Publics de l'électricité et du gaz »

Section d'investissement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
20	IMMOB INCORPORELLES (droits, brevets, licences)	122 160,00 €	54 920,08 €	51 732,00 €
204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	83 000,00 €	15 478,00 €	67 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 223 000,00 €	63 637,98 €	2 130 395,05 €
23	IMMOB. EN COURS – Travaux réseau DP Electricité	15 440 128,44 €	8 697 009,58 €	1 713 896,86 €
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES – SEM EnR	3 350 000,00 €	716 800,00 €	2 633 200,00 €
45	COMPTABILITE RATTACHEE – travaux collectivités	2 042 214,23 €	1 694 041,57 €	315 281,62 €
040	OPERATIONS TRANSFERT ENTRE SECTIONS (amort.)	171 350,00 €	171 190,72 €	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES – TVA travaux Elec	2 544 754,68 €	1 432 508,16 €	
	TOTAL DES DEPENSES	25 976 607,35 €	12 845 586,09 €	6 911 505,53 €

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
19 757 091,62 €**

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
13	SUBVENTIONS (Facè, collectivités, aménageurs)	5 825 400,45 €	3 147 862,35 €	2 661 148,77 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000,00 €	50 878,29 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (affect. résultats)	5 012 590,00 €	5 012 501,44 €	
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES – TVA travaux Elec	2 544 754,67 €	1 432 508,16 €	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	5 500,00 €		
45	COMPTABILITE RATTACHEE – Rbt travaux collectivités	2 591 295,18 €	1 404 651,56 €	1 153 752,58 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 860 615,97 €		
040	OPERATIONS TRANSFERT ENTRE SECTIONS (amort.)	712 985,00 €	717 624,55 €	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES – TVA travaux Elec	2 544 754,68 €	1 432 508,16 €	
	TOTAL DES RECETTES	24 147 895,95 €	13 198 534,51 €	3 814 901,35 €
	Solde d'exécution positif reporté de N-1 :	1 828 711,40 €	1 828 711,40 €	
	TOTAL DES RECETTES CUMULEES	25 976 607,35 €	15 027 245,91 €	

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
18 842 147,26 €**

 **Solde : - 914 944,36 €**

FINANCES :

Comptes administratifs 2020

❖ CA 2020 : Budget annexe « éclairage public »

Section de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A PAYER
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (entretien maintenance éclairage public)	1 248 449,85 €	1 014 047,46 €	127 961,43 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	236 000,00 €	229 840,58 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	861 078,21 €		
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	979 150,00 €	978 149,06 €	
TOTAL DES DEPENSES		3 324 678,06 €	2 222 037,10 €	127 961,43 €

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
2 349 998,53 €**

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	PRODUITS A RECEVOIR
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (cot. Collectivités)	1 017 117,59 €	892 104,11 €	94 296,17 €
75	PRODUITS GESTION COURANTE (subv. d'équilibre)	2 042 660,47 €	1 561 263,68 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 586,68 €	
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	264 900,00 €	264 617,55 €	
TOTAL DES RECETTES		3 324 678,06 €	2 719 572,02 €	94 296,17 €

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
2 813 868,19 €**

➡ Solde : 463 869,66 €

FINANCES :

Comptes administratifs 2020

❖ CA 2020 : Budget annexe « éclairage public »

Section d'investissement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	345 704,40 €	72 133,80 €	239 078,73 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS – travaux réseaux EP	3 919 646,17 €	2 381 752,33 €	1 187 694,58 €
45	COMPTABILITÉ RATTACHÉE – travaux collectivités	157 493,83 €	122 679,31 €	34 021,50 €
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	264 900,00 €	264 617,55 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES		4 692 744,40 €	2 841 182,99 €	1 460 794,81 €
Solde d'exécution négatif reporté de N-1 :		163 601,79 €	163 601,79 €	
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		4 856 346,19 €	3 004 784,78 €	

**TOTAL DES ENGAGEMENTS :
4 465 579,59 €**

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
13	SUBVENTIONS (collectivités, aménageurs)	1 716 593,02 €	1 112 527,86 €	606 746,65 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000,00 €	25 576,74 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (résultat)	1 104 905,45 €	1 104 883,13 €	
45	COMPTABILITÉ RATTACHÉE – Rbt trx collectivités	174 619,51 €	69 546,49 €	104 280,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	861 078,21 €		
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	979 150,00 €	978 149,06 €	
TOTAL DES RECETTES		4 856 346,19 €	3 290 683,28 €	711 026,65 €

**TOTAL DES ENGAGEMENTS :
4 001 709,93 €**

➡ Solde : - 463 869,66 €

FINANCES :

Comptes administratifs 2020

❖ CA 2020 : Budget annexe « infrastructures de recharge pour véhicules électriques »

Section de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A PAYER
011	CHARGES GENERAL (énergie, maintenance ...)	94 000,00 €	68 983,88 €	12 539,25 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	37 000,00 €	35 635,79 €	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00 €	533,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	96 790,00 €		
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	210,00 €	208,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		238 000,00 €	105 360,67 €	12 539,25 €

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
117 899,92 €**

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	PRODUITS A RECEVOIR
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	30 000,00 €	19 651,91 €	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (<u>subv. équilibre</u>)	167 550,00 €	159 606,24 €	
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE (<u>cotisations</u>)	40 450,00 €	36 221,07 €	
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
TOTAL DES RECETTES		238 000,00 €	215 479,22 €	0,00 €

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
215 479,22 €**

➡ Solde : 97 579,30 €

FINANCES :

Comptes administratifs 2020

❖ CA 2020 : Budget annexe « infrastructures de recharge pour véhicules électriques »

Section d'investissement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (déploiement de bornes)	103 500,00 €	4 592,34 €	98 907,66 €
	TOTAL DES DEPENSES	103 500,00 €	4 592,34 €	98 907,66 €
	Solde d'exécution négatif reporté de N-1 :	1 040,00 €	1 040,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES CUMULEES	104 540,00 €	5 632,34 €	

**TOTAL DES ENGAGEMENTS :
104 540,00 €**

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000,00 €	2 212,70 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (résultat)	4 540,00 €	4 540,00 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	96 790,00 €		
040	OPERATIONS D'ORDRE (TRANSFERT ENTRE SECTIONS)	210,00 €	208,00 €	
	TOTAL DES RECETTES	104 540,00 €	6 960,70 €	0,00 €

**TOTAL DES ENGAGEMENTS :
6 960,70 €**

 **Solde : - 97 579,30 €**

FINANCES :

Comptes administratifs 2020

❖ CA 2020 : Budget annexe « conseil énergétique MdE »

Section de fonctionnement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A PAYER
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (contrats, frais de fonctionnement, formation ...)	227 000,00 €	77 348,95 €	19 342,60 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	306 500,00 €	268 056,87 €	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE (FSL, subv. EIE)	74 000,00 €	63 310,95 €	6 700,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 790,00 €	5 789,84 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	304 500,00 €		
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	67 900,00 €	67 635,78 €	
TOTAL DES DEPENSES		985 690,00 €	482 142,39 €	26 042,60 €

TOTAL DES ENGAGEMENTS : 508 184,99 €

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	PRODUITS A RECEVOIR
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (cotisations)	102 000,00 €	101 945,66 €	
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE (subv. équilibre)	868 590,00 €	687 834,65 €	
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	15 100,00 €	15 087,04 €	
TOTAL DES RECETTES		985 690,00 €	804 867,35 €	0,00 €

TOTAL DES ENGAGEMENTS : 804 867,35 €

➡ Solde : 296 682,36 €

FINANCES :

Comptes administratifs 2020

❖ CA 2020 : Budget annexe « conseil énergétique MdE »

Section d'investissement

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00 €		
204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (aides à la rénovation bâtiments publics)	763 068,28 €	134 500,68 €	627 599,40 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (marché PCAET)	97 536,00 €	82 473,60 €	12 552,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	15 100,00 €	15 087,04 €	
TOTAL DES DEPENSES		880 704,28 €	232 061,32 €	640 151,40 €

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
872 212,72 €**

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2020	REALISATIONS	RESTES A REALISER
13	SUBVENTIONS	48 999,60 €	5 799,60 €	43 200,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	13 200,00 €	13 200,00 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (résultat)	73 414,18 €	73 004,48 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	304 500,00 €		
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	67 900,00 €	67 635,78 €	
TOTAL DES RECETTES		508 013,78 €	159 639,86 €	43 200,00 €
Solde d'Exécution positif reporté de N-1 :		372 690,50 €	372 690,50 €	
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		880 704,28 €	532 330,36 €	

**TOTAL DES
ENGAGEMENTS :
575 530,36 €**

 **Solde : - 296 682,36 €**

❖ Affectation des résultats 2020

BUDGET	Résultats 2020 Section de Fonctionnement			Résultats 2020 Section d'Investissement			Affectation des résultats au compte 1068		Excédent de Fonct. reporté (cpt R002)	Autres écritures de report	
	réalisations	Restes à payer / Produits à recevoir	Total	réalisations	Restes à réaliser	Total	(1)	(2)		Excédent d'invest. Reporté (cpt R001)	Déficit d'invest. Reporté (cpt D001)
Budget Ppal DP Electricité	4 516 342,39	901 057,31	5 417 399,70	2 181 659,82	-3 096 604,18	-914 944,36	914 944,36	2 900 000,00	1 602 455,34	2 181 659,82	
Eclairage Public	497 534,92	-33 665,26	463 869,66	285 898,50	-749 768,16	-463 869,66	463 869,66		-0,00	285 898,50	
Conseil énergétique	322 724,96	-26 042,60	296 682,36	300 269,04	-596 951,40	-296 682,36	296 682,36		-0,00	300 269,04	
Service IRVE	110 118,55	-12 539,25	97 579,30	1 328,36	-98 907,66	-97 579,30	97 579,30		0,00	1 328,36	

PRODUCTION D'ENERGIE :

Création de sociétés de projets par
la SEM EneRCentre-Val de Loire



➡ Porte l'essentiel des projets de production d'énergies renouvelables d'ENERGIE Eure-et-Loir.

➡ Création de sociétés de projets sur le territoire de chacun de ses membres en vue de la gestion de projets locaux (EneR28, EneR37...)

- **Forme juridique** : SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle), pouvant évoluer vers un statut de SAS en cas de nouveaux actionnaires
- **Actionnaire unique** : EneRCentre-Val de Loire
- **Présidence** assurée par le syndical local, représenté par le Président en exercice pour la durée de son mandat
- **Avantages** : suivi comptable et budgétaire simplifié, vente simplifiée en cas de session d'un projet, facilité d'obtention de prêts bancaires

❖ Les premiers projets pouvant être portés par EneR28 et EneR37 :

(sous réserve d'obtention des autorisations et d'être retenus aux appels d'offres de la commission de régulation de l'énergie)

	Nogent le Rotrou (28) Site photovoltaïque ZA de l'AUNAY	Neuillé-Pont-Pierre 1 (37) Site photovoltaïque	Neuillé-Pont-Pierre 2 (37) Site photovoltaïque
Surface	6,5 ha	7 ha	3,2 ha
Puissance	5 000 kWc	5 000 kWc	2 500 kWc
Cout total de l'investissement	3 750 k€	4 200 k€	2 100 k€
dont Emprunt	3 000 k€	3 400 k€	1 700 k€
CA annuel moyen	340 k€	370 k€	175 k€

QUESTIONS DIVERSES



*MERCI
DE VOTRE ATTENTION*